

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27.06.2021	7h46	21.171	DESC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : De la démocratie à la réticence		
Contenu : <p>Depuis quelques années, nous constatons une baisse de la participation des électrices et électeurs dans notre canton. Autre problème : de nombreux bulletins de vote sont annulés, les choix exprimés ne sont pas pris en compte. Certains citoyens et citoyennes ne semblent plus intéressés à la chose politique. Cette abstention de personnes qui ne veulent pas voter, ou qui ne savent pas voter, et ces votes nuls affaiblissent le système électoral.</p> <p>Le Conseil d'État peut-il nous donner quelques informations à ce sujet ?</p> <p>À l'échelle du canton, combien de bulletins de vote ont-ils été annulés aux élections communales de 2020 ? Combien aux élections cantonales de 2021 ? Et aux différentes votations du 13 juin ?</p> <p>Pourquoi ces bulletins ont-ils été annulés ?</p> <p>Comment le Conseil d'État prévoit-il de réagir à la hausse préoccupante des votes nuls ?</p> <p>Comment le Conseil d'État prévoit-il d'encourager la participation aux élections et aux votations ?</p>		
Développement : <p>La démocratie suisse est un exemple dans le monde. Avoir le droit de vote et pouvoir aller voter en toute sécurité n'est pas donné à tous les États. Cette stabilité a son point de départ dans les communes et les cantons.</p> <p>La diminution du nombre d'électrices et d'électeurs et l'augmentation des votes nuls deviennent de plus en plus criantes. Aux dernières élections communales, par exemple, à La Chaux-de-Fonds, il y a eu environ 100 bulletins nuls et un taux de participation de 32%.</p> <p>Que se passe-t-il ? Les électrices et électeurs ne font-ils plus confiance à leurs autorités ? Certains citoyens sont-ils en colère contre nos élus ? Ou estiment-ils ne pas être assez écoutés et entendus ?</p> <p>On entend souvent : « <i>Que nous votions ou pas, ils font comme ils veulent.</i> » Or, cette réponse, qui isole le citoyen des réalités politiques et des prises de décision, est une attitude qui peut poser un problème de légitimité du système électoral.</p> <p>Cela est préoccupant. Que faire ?</p> <p>Une grande campagne des autorités auprès des citoyens pourrait être utile. Il faudrait simplifier et rendre encore plus claire la brochure expliquant comment voter. Pourquoi ne pas aller au domicile des personnes qui souhaitent voter, comme cela se faisait de manière officielle il y a 60 ans ? L'heure de levée des boîtes de vote pourrait-elle être retardée ? Ou l'horaire d'ouverture des bureaux de vote être élargi ? Il y a probablement des solutions toutes simples du côté du matériel de vote pour éviter, par exemple, que des voix ne soient perdues parce qu'un bulletin n'est pas dans la bonne enveloppe.</p> <p>Jusqu'à quel niveau le pourcentage de votants reflète-t-il la volonté du peuple ? Comment tenir compte des bulletins blancs de personnes qui ne se retrouvent pas dans les propositions faites ? Faut-il invalider une élection à moins de 50% ? Faudrait-il rendre le vote obligatoire, comme dans certains cantons ?</p> <p>Bref, comment faire pour faire participer une majorité de citoyennes et de citoyens et pour prendre en compte le plus grand nombre possible de votes ?</p> <p>Ne pas prendre cette inquiétude au sérieux risque de porter préjudice à la démocratie de notre République.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Assamoi Rose Lièvre		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :